

Public

- § Membres de la délégation du personnel du Comité Social et Économique en cours de premier mandat

Prérequis

- § Sans objet

Modalités d'admission

- § Sans objet

Durée

- § 3 jours

Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
- § Méthodes actives, mise en situation

Qualité des formateurs

- § Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

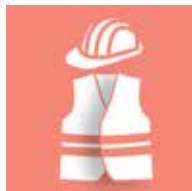
Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



FORMATION DES MEMBRES DU CSE ETABLISSEMENTS < 300 SALARIES

Objectifs généraux

- u « Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail prévues au chapitre II du présent titre, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'État. »
Article L.2315-18 Code du travail
- u « La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique mentionnée a pour objet :
1° De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
2° De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. »
Article R2315-9 Code du travail

Les plus de la formation



- u Des moyens matériels performants et innovants
- u Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- u L'apport du réseau de préventeurs du groupe AFTRAL pour vous accompagner dans chacune de vos problématiques, même les plus techniques
- u Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, travaux pratiques, ...

Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- u Code RCNP/RS : Non inscrit
- u Code CPF : Non éligible

Agrément

- u Autorisation délivrée par le Préfet de Région

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
§ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia
2	Identifier le rôle, les missions et les modalités de fonctionnement du CSE dans le cadre de ses missions en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail	6 h 30
§ Rôle, mission et fonctionnement du CSE en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail : - Les missions, le fonctionnement et les moyens du CSE liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail <i>Mises en situation</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
3	Identifier les obligations réglementaires de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail	3 h 30
§ Contexte réglementaire de la santé et de la sécurité au travail - Obligation de sécurité de l'employeur - Information et formation à la sécurité - Vérifications périodiques obligatoires - Affichages et signalisation - Intervention d'entreprises extérieures (plan de prévention, protocole de sécurité)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
4	Acquérir les connaissances fondamentales en santé et sécurité au travail	3 h 30
§ Fondamentaux de la prévention - Accidents du Travail, Maladies professionnelles ž Accidents bénins, incapacité temporaire, permanente. Exemples d'accidents et leurs conséquences pour l'individu, pour l'entreprise. ž Troubles Musculo Squelettiques ž Risques psychosociaux : stress, santé mentale, harcèlement - Mécanisme de l'accident - La prévention et ses enjeux - Principes généraux de prévention <i>Travaux pratiques</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Mettre en œuvre les méthodes et outils destinés à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail	4 h 00
§ Méthodes et outils d'analyse et de prévention <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la démarche d'évaluation des risques professionnels <ul style="list-style-type: none"> ž Approche globale et structurée ž Identification et hiérarchisation des risques, planification des mesures de prévention ž Formalisation des résultats dans le "document unique" - Initiation à l'analyse d'une situation de travail <ul style="list-style-type: none"> ž Observation et description d'une situation de travail : individu, tâche, matériel, environnement ž Charge physique, charge mentale ž Méthode d'analyse - Méthodologie de l'arbre des causes <ul style="list-style-type: none"> ž Enjeux et intérêt de l'analyse de l'accident du travail ž Organisation des faits par la méthode de l'arbre des causes ž Recherche d'axes de solutions 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Communiquer avec efficacité en tant que membre du CSE	2 h 30
§ Information et communication : <ul style="list-style-type: none"> - Les missions « prévention-sécurité » du CSE et son environnement - Visibilité du CSE et promotion de la prévention - Notions de communication <i>Mise en situation</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	0 h 30
§ Bilan § Synthèse § Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia